FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ

Volet 3 – « Signature innovation »

Rapport annuel d'activités

1er janvier au 2 août 2026

www.mrccharlevoixest.ca

Adopté le 27 octobre 2026



MISE EN CONTEXTE

La Municipalité régionale de comté (MRC) de Charlevoix-Est, le Secrétariat à la Capitale-Nationale (SCN) et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) ont conclu une entente le 2 août 2022 dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR) volet 3, afin de mettre sur pied le projet « Signature innovation ». Ainsi, dans le cadre de ladite entente, une somme de 1 264 134 $ sera investie sur 5 ans par la MRC de Charlevoix-Est grâce aux contributions du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et de la MRC de Charlevoix-Est.

Le projet « Signature innovation » vise la réalisation d'un projet concret et innovateur ou d'un ensemble de projets ayant un fil conducteur contribuant à propulser la MRC comme étant avant-gardiste dans un domaine donné et/ou à mettre davantage en valeur ce qui la caractérise. Chaque MRC possède un élément qui la distingue, sur lequel elle peut forger son identité. Le projet « Signature innovation » constitue pour la MRC une opportunité de développer un secteur dans lequel elle compte se distinguer et de mettre en place des processus ainsi que des initiatives misant sur l'innovation.

OBJECTIFS DE L'ENTENTE

Les objectifs du Fonds régions et ruralité (FRR) volet 3 – « Signature innovation » sont :

- Positionner la MRC comme leader de grands projets d'ensemble venant établir ou consolider son identité territoriale dans le domaine de la transition économique durable;
- Accroître l'activité économique dans le domaine d'intervention retenu;
- Accroître la collaboration entre les MRC et les ministères et organismes présents en région.

Ce rapport présente les activités réalisées grâce à cette entente pour la période du 1er janvier au 2 août 2026.

BILAN FINANCIER AU 2 AOÛT 2026
FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ, VOLET 3 « SIGNATURE INNOVATION »

Le tableau suivant démontre le bilan financier pour la période du 1er janvier au 2 août 2026.

Montant reçu	2025-2026
Résiduel reporté 2025-2026 (incluant un ajustement de 302 376 $)	398 425 $
Enveloppe reçue 2026-2027	0 $
Total des sommes disponibles 2026-2027	**398 425 $**

Dépenses	2025-2026
Dépenses liées à la planification de projets*	98 539 $
Dépenses liées à la réalisation de projets	299 886 $
Dépenses liées aux frais d'administration	0 $
Total des sommes engagées au 2 août 2027	**398 425 $**

Montant résiduel en 2026-2027	**0 $**

* Le montant inclut le salaire et les avantages sociaux pour l'agente responsable du volet Signature innovation jusqu'au 2 août 2027.

DÉPENSES LIÉES À LA PLANIFICATION DE PROJETS

Le rôle de l'agente responsable du volet « Signature innovation » consiste en l'accompagnement du comité directeur dans la réalisation des objectifs de l'entente. L'agente a comme fonction d'accompagner des entreprises afin de répondre aux enjeux actuels de l'industrie touristique de façon innovante, de mettre en place et de coordonner un fonds pour soutenir les entreprises et les organisations afin d'accentuer l'implantation de l'innovation en tourisme dans la MRC. Elle doit également favoriser le déplacement durable vers les attraits touristiques éloignés, tout en travaillant en collaboration avec Tourisme Charlevoix pour favoriser les maillages entre les entreprises sur le territoire (main-d'œuvre et ressources matérielles) et de concert avec Tourisme Charlevoix pour aider les entreprises à consolider l'offre touristique quatre saisons sur le territoire.

Le tableau ci-dessous démontre les dépenses liées à la planification de projets pour la période du 1er janvier 2026 au 2 août 2027.

Description	Montant
Salaire et avantages sociaux de l'agente (du 1er janvier 2026 au 2 août 2027)	98 539 $
Total	**98 539 $**

DÉPENSES LIÉES AUX FRAIS D'ADMINISTRATION

Pour la période du 1er janvier 2026 au 2 août 2027, aucune dépense n'a été réalisé dans le cadre du Fonds régions et ruralité, volet 3 – Signature innovation.

DÉPENSES LIÉES À LA RÉALISATION DE PROJETS

Le tableau suivant démontre les dépenses liées à la réalisation de projets pour la période du 1er janvier au 2 août 2026.

Nom du bénéficiaire	Description du projet	Montant
MRC de Charlevoix-Est	Réalisation d'une enseigne pour la MRC.	8 347 $
Opération Mont Grand-Fonds	Adaptation du chalet d'accueil aux activités 4 saisons.	78 554 $
Go-Xplore	Publicité dans l'édition 2026 du magazine.	1 312 $
MRC de Charlevoix-Est	Déploiement de la signature.	211 673 $
Total		**299 886 $**

CONCLUSION

Grâce au soutien financier gouvernemental du Fonds régions et ruralité (FRR) volet 3 – « Signature innovation », la MRC de Charlevoix-Est peut mettre en œuvre des actions et des projets dans plusieurs champs d'intervention qui relèvent de ses compétences.

Ce rapport d'activités du Fonds régions et ruralité (FRR) volet 3 – « Signature innovation » de la MRC de Charlevoix-Est a été présenté et adopté par le conseil des maires le 27 octobre 2026, document qui est disponible pour les citoyens et citoyennes notamment par l'entremise du site Internet de la MRC (www.mrccharlevoixest.ca).